

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 13 mars 2020

Le 13 mars 2020 à 19 heures, les fondateurs de l'association Courants d'ART se sont réunis en assemblée générale constitutive à l'Atelier, route de Sanxay, 86600 Curzay-sur-Vonne.

Sont Présents :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	Code	Commune
Mr	ABADIE	Pascal	9, place de la Mairie	86600	Curzay-sur-Vonne
Mr	AMIEL	Philippe	La Braconnerie	86600	Curzay-sur-Vonne
Mme	BABU	Clarisse	24, Grand'rue	86470	Lavausseau
Mr	BLANCHARD	Didier	9, place de la Mairie	86600	Curzay-sur-Vonne
Mme	BODIN	Karine	La Petite Houmée	86600	Curzay-sur-Vonne
Mme	CHAMARRE	Céline	La Petite Houmée	86600	Curzay-sur-Vonne
Mr	ELPHEGE	Serge	4, route de Sanxay	86600	Curzay-sur-Vonne
Mme	LAMBERT	Claudine	La Braconnerie	86600	Curzay-sur-Vonne
Mme	ROSSO	Céline	17, rue du Château d'eau	86480	Rouillé
Mr	SENELAS	Yohann	4, rue du châtaignier	86600	Curzay-sur-Vonne

Sont excusées Mmes :

- Floriane TOURRHILES
- Marine CHEVALIER
- Soline ROULAND

L'assemblée générale désigne Mr Serge ELPHEGE en qualité de président de séance et Mme Céline ROSSO en qualité de secrétaire de séance.

Puis le Président, après avoir présenté le plan du futur espace d'exposition de 32 m², dans son atelier, rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée aujourd'hui à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture et adoption du projet des statuts élaboré lors de la réunion préparatoire du 22 février 2020 ;
- recherche du nom de l'association ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- désignation des membres du bureau en Conseil d'Administration ;
- élection du bureau
- conditions d'exposition pour les artistes invités ;
- ouverture d'un compte bancaire et assurance de l'association ;
- questions diverses.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée, puis le Président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

1ère délibération : Statuts de l'Association : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des statuts modifiés de la réunion du 13 mars 2020, n'émet aucune modification.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2ème délibération : Nom de l'Association : Tous les présents ont énuméré des mots-clés caractérisant la future association, une première proposition lors de la précédente réunion avait été faite et sera finalement retenue :
Courants d'Art (8 voix POUR, 2 voix pour la proposition Terre d'ART)
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3ème délibération : Élection du Conseil d'Administration : Suite à un tour de table, les membres présents ont tous souhaité faire partie du Conseil d'Administration.
L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	Code	Commune	Profession
Mr	ABADIE	Pascal	9, place de la Mairie	86600	Curzay-sur-Vonne	Directeur agence de voyage
Mr	AMIEL	Philippe	La Braconnerie	86600	Curzay-sur-Vonne	Sculpteur
Mme	BABU	Clarisse	24, Grand'rue	86470	Lavausseau	Responsable musée du vitrail
Mr	BLANCHARD	Didier	9, place de la Mairie	86600	Curzay-sur-Vonne	Retraité
Mme	BODIN	Karine	La Petite Houmée	86600	Curzay-sur-Vonne	Conductrice de ligne
Mme	CHAMARRE	Céline	La Petite Houmée	86600	Curzay-sur-Vonne	Comptable
Mr	ELPHEGE	Serge	4, route de Sanxay	86600	Curzay-sur-Vonne	Vitrailiste
Mme	LAMBERT	Claudine	La Braconnerie	86600	Curzay-sur-Vonne	Photographe
Mme	ROSSO	Céline	17, rue du Château d'eau	86480	Rouillé	Médiatrice musée du vitrail
Mr	SENELAS	Yohann	4, rue du châtaignier	86600	Curzay-sur-Vonne	Enseignant spécialisé

Cette délibération est adoptée à l'unanimité. Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.
Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 13 mars 2021.

4ème délibération : Élection du Bureau : Suite à un tour de table, le Conseil d'Administration propose la composition des membres du bureau comme suit et procède au vote :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	Code	Commune	Fonction
Mr	ELPHEGE	Serge	4, route de Sanxay	86600	Curzay-sur-Vonne	Président
Mr	AMIEL	Philippe	La Braconnerie	86600	Curzay-sur-Vonne	Vice-président
Mr	ABADIE	Pascal	9, place de la Mairie	86600	Curzay-sur-Vonne	Secrétaire
Mme	ROSSO	Céline	17, rue du Château d'eau	86480	Rouillé	Secrétaire-adjointe
Mme	CHAMARRE	Céline	La Petite Houmée	86600	Curzay-sur-Vonne	Trésorière
Mr	BLANCHARD	Didier	9, place de la Mairie	86600	Curzay-sur-Vonne	Trésorier-adjoint

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} délibération : conditions d'exposition pour les artistes invités :

Pour la saison 2020, il n'y aura qu'une seule exposition de mai à juin, soit 6 mois à titre expérimental. Nous verrons selon le bilan de cette année, l'organisation de 2 expositions par an.

Les artistes souhaitant exposer devront :

- proposer un dossier photo et une présentation de leur parcours artistique pour la sélection ;
- assurer leurs œuvres
- être présents au vernissage ou lors de certaines manifestations

L'Association quant à elle devra contracter une assurance (obligatoire), et assurer la communication des expositions. Serge Elphège rajoute qu'il prend à sa charge l'achat des consoles, des cimaises et des projecteurs led.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Quant à la participation financière ou non des artistes susceptibles d'adhérer au projet ayant entraîné un vif débat contradictoire, il serait bon que chacun puisse retourner par écrit sa position, en proposant les moyens de financement des frais qui seront engagés pour cette exposition : électricité, vernissage, communication, etc....

Questions diverses :

-Trésorerie : Céline Chamarre, trésorière, a proposé aux membres présents un projet de budget prévisionnel de l'exercice à venir (en pièce jointe). L'ensemble des membres a approuvé.

Céline Chamarre va engager une étude des différentes propositions bancaires en vue de l'ouverture d'un compte au nom de l'association et de l'assurance.

-Vernissage :

Un effort particulier sera apporté au premier vernissage, nombreuses invitations, avec si possible animation, événementiel, etc...

-Événements :

A également été abordé qu'il serait intéressant d'organiser une manifestation dans la saison estivale.

-Recherche d'artistes :

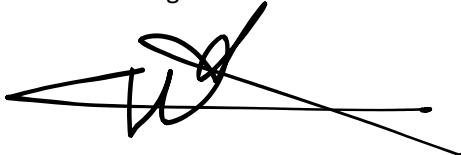
Certains se sont engagés à contacter des artistes pour la prochaine exposition.

Personne ne demandant plus la parole, le Président prononce la clôture de cette assemblée constitutive en précisant que le prochain Conseil d'Administration aura lieu dans la même salle le :

Vendredi 10 avril à 19h (sous réserve des directives gouvernementales)

Curzay-sur-Vonne le, vendredi 13 mars 2020

Président de séance
Mr Serge ELPHEGE



Secrétaire de séance
Mme Céline ROSSO

